

Gentilly, le 6 mars 2024

## « GENTILLY EST UNE CHANCE », FATAH AGGOUNE

Le Conseil municipal de Gentilly a procédé à l'élection d'un nouveau maire ce samedi 2 mars 2024 en la personne de M. Fatah Aggoune, jusqu'ici premier adjoint de Mme Patricia Tordjman. Une élection qui fait suite à la démission de cette dernière le 8 février dernier.

Pour l'occasion, près de 600 Gentilléen·nes, des président·es d'associations et des commerçant·es ont fait le déplacement dans un gymnase Maurice-Baquet plein à craquer. On a également pu noter la présence de nombreux élu·es, députées, sénateur·rice·s, maires de communes d'Île-de-France mais aussi d'élu·es du Conseil départemental du Val-de-Marne, du Conseil régional, du Grand-Orly Seine Bièvre, ainsi que des partenaires de la ville et des personnalités locales comme Yann Joubert, maire honoraire. Une affluence exceptionnelle pour un Conseil municipal extraordinaire.

La séance a été marquée par énormément d'émotion, notamment dans les différentes prises de paroles qui sont revenues sur les 41 années d'engagement de Patricia Tordjman pour sa ville. Émotion également lorsqu'elle a passé l'écharpe au nouveau maire. Émotion enfin dès les premiers mots de Fatah Aggoune, pour la remercier, dire sa gratitude pour la confiance qui lui est faite, mais aussi pour se tourner vers son épouse, ses enfants et ses parents.

Ce Conseil municipal aura également été l'occasion d'élire une équipe rajeunie de neuf adjointes et adjoints autour du nouveau maire de Gentilly. Après avoir rendu un hommage appuyé à Patricia Tordjman et à ses prédécesseurs, M. Fatah Aggoune a affirmé vouloir faire sienne la force de l'histoire de sa ville, celle d'une ville populaire, d'une ville communiste, d'une ville ancrée à gauche, une gauche ferme sur ses convictions, le combat pour l'égalité sociale, contre toutes les discriminations et pour la transition écologique. Se revendiquant « enfant de Gentilly », il a exprimé sa conviction que « Gentilly est une chance pour les Gentilléennes et les Gentilléens ».

Dans sa prise de parole dans laquelle il a rappelé son engagement ferme afin que Gentilly reste une ville populaire, c'est-à-dire une ville où tout le monde a sa place et où il fait bon vivre, il a pointé plusieurs des chantiers prioritaires pour « unir la ville » autour des défis de notre temps. Une ville où l'on affronte la spéculation immobilière, où chaque famille peut se loger dignement et vivre bien dans la tranquillité et un cadre de vie agréable. Une ville qui prend en compte le défi climatique par une place plus grande de la nature. Une ville où les enfants et les jeunes peuvent bénéficier du meilleur pour grandir et se construire un avenir. Une ville où l'on défend la fonction publique et le service public qui est le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas. Une ville où le dialogue et la proximité sera la méthode permanente de la municipalité.

Assumant d'être le maire de tous les Gentilléen·nes, sans aucune distinction, il a conclu son intervention sous les applaudissements nourris de l'assemblée par un « Au travail ! » après s'être notamment engagé à se rendre chaque semaine au-devant de sa population, dans chaque quartier. Un cycle de rencontres qui commence dès le mois de mars.

## **Annexe – Tableau des adjoint·es au Maire de Gentilly**

**Marie JAY** : Première adjointe à la jeunesse, à l'enfance, aux politiques d'égalité femmes-hommes, aux services à la population, aux bâtiments publics, aux relations avec le Territoire.

**David ALLAIS** : Deuxième adjoint à la culture, à la communication, à la solidarité internationale et à la vie associative.

**Nadine HERRATI** : Troisième adjointe à l'enseignement, aux mobilités et aux transports, à la transition écologique et au travail de mémoire.

**Franck BOMBED** : Quatrième adjoint au dialogue social, au sport, à l'informatique, à l'administration générale et aux ressources humaines

**Isabelle VILATA** : Cinquième adjointe aux politiques sociales et de santé, de solidarité, aux retraités, à la petite enfance et aux commerces

**Patrick MOKHBI** : Sixième adjoint au cadre de vie, aux espaces publics, à la sécurité et à la tranquillité publique et au patrimoine urbain et végétal.

**Olga ALITA** : Septième adjointe au logement, à l'habitat, au parcours résidentiel et au CLLAJ

**Antoine PELLETIER** : Huitième adjoint aux finances, au budget communal, à l'eau potable et aux milieux aquatiques.

**Élisabeth HUSSON-LESPINASSE** : Neuvième adjointe à la démocratie locale, à la vie des quartiers et à la politique de la ville, à la parentalité et à la restauration scolaire.

### **Contact presse :**

Frank Mouly

06 23 11 89 95

f.mouly@ville-gentilly.fr

ou contact.mairesadjoints@ville-gentilly.fr